

Étude : Quelques conseils pour diminuer son impact écologique à Noël

En respectant quelques conseils simples, il est possible d'économiser jusqu'à 392 kg de CO₂ pour Noël, c'est-à-dire l'équivalent d'un aller-retour en voiture entre Bruxelles et Marseille. Ce serait un cadeau bien utile pour notre planète en ces fêtes de fin d'année.

392 kg de CO₂ par citoyen. C'est ce que nous pourrions économiser si nous changions quelques petites habitudes en cette période de Fêtes, soit l'équivalent d'un trajet aller-retour entre Bruxelles et Marseille. Voici la conclusion d'une étude de VIA Belgium (VIA, l'association belge des émetteurs de chèques) réalisée par CO2logic. Voici un aperçu de certains conseils tirés de l'étude.

Qui dit Noël, dit sapin bien entendu. Cependant pas n'importe lequel. **L'impact écologique d'un sapin de Noël artificiel (de ±2m de hauteur) se situe entre 20 et 50 kg de CO₂**, dont la plus grande partie des émissions proviennent des matières premières utilisées (le plastique et l'acier) mais aussi du transport de l'usine (souvent située en Chine) au consommateur. **Pour un sapin de Noël naturel avec racines, les chiffres se situent entre -3 et 5 kg de CO₂**. Il est possible d'obtenir un chiffre négatif, car l'arbre absorbe environ 10 kg de CO₂ en grandissant. Vous pouvez également vous renseigner pour louer un sapin avec racines qui sera ensuite replanté.

Un sapin sans décoration et illumination perdrait tout son charme de Noël. Ici également il est possible de diminuer son empreinte écologique. Heureusement, aujourd'hui, la plupart des illuminations de Noël sont avec des LED. Cependant veillez à ce que celles-ci ne fonctionnent pas avec des piles. En effet, **une pile AA émet 33 kg de CO₂/kWh** tandis que **l'électricité du réseau n'émet, quant à elle, que 0,2 kg de CO₂/kWh**.

Évitez également le plastique pour les décorations : cela vous permettra d'économiser **de 2 à 4 kg de CO₂** pour chaque année où vous les conservez.

Autre moment important de la tradition de Noël, le repas familial. Nous ne pouvons que vous conseiller de privilégier les produits bios et locaux. Par exemple, sachez que si **le saumon** entraîne des émissions d'environ **5,5 kg de CO₂ par kg** (0,8 kg de CO₂ /portion), un **poisson local de la mer du Nord** n'implique que **1,9 kg de CO₂ /kg** (soit 65% de moins que le saumon).

Enfin, un sapin sans cadeaux serait moins magique pour les plus petits (et les plus grands). En **réutilisant un jouet**, on économise environ **12 kg de CO₂** en évitant la production, le transport et les déchets d'un jouet neuf (en moyenne). Ce qui équivaut **aux émissions provoquées par une voiture qui roule de Louvain à Anvers**. Enfin si vous remplacez les objets matériels par une activité qui émet peu de CO₂ (promenade, théâtre, voyage en Thalys à Paris, etc.), vous pouvez rapidement économiser **8 kg de CO₂**.

Petits changements, grands effets

Les fêtes de fin d'année ont un impact écologique conséquent. *"Il est facile de faire la différence en apportant de petits changements dans nos habitudes de fin d'année."* explique Olivier Bouquet, président de VIA. Il conclut : *« Nous remarquons une évolution positive chez les consommateurs belges et nous sommes fiers d'apporter notre pierre à l'édifice. 54% des travailleurs bénéficiant des éco-chèques ont modifié leur comportement de consommation vers une attitude plus durable, selon l'Université d'Hasselt. »*

Au total, l'utilisation des éco-chèques, une solution 100% belge, durant l'année 2018 a permis une économie de CO2 estimée à 229 797 tCO2e. Ceci correspond à 11,6 millions de voyages en voiture Bruxelles-Ostende ou aux émissions annuelles de 22 573 Belges. 1 écochèque utilisé équivaut un 1 Kg de CO2 épargné.

Note pour la presse

Si vous souhaitez consulter l'études au complet ou si vous souhaitez plus d'informations veuillez contacter:

Denis Dalmans
denis.dalmans@teamlewis.com
+32 472 31 69 04

A propos de VIA:

L'association VIA, Voucher Issuers Association, rassemble les émetteurs de titres (chèques) matérialisés ou dématérialisés négociables en échange de biens ou de services spécifiques. L'association défend et représente les intérêts de ses membres auprès des autorités nationales et internationales en proposant des améliorations ou alternatives dans la valorisation, la sécurisation, l'émission, la dépense mais aussi la distribution de titres émis.

